

**News du chantier gouvernemental « contractualisation »  
& de la mobilisation des précaires de l'ESR.  
Pour des améliorations immédiates et un plan de titularisation !**

### Actualité du projet de contractualisation accrue dans la fonction publique

**SUD Recherche alertait récemment** contre les dangers d'une contractualisation accrue dans la fonction publique, dans le cadre du dispositif Action Publique 2022 ouvert par le gouvernement. Une réunion à ce sujet a eu lieu avec les syndicats le 31 mai.

Le gouvernement n'a nullement tenu compte du rejet exprimé par toutes les fédérations syndicales d'une politique qui vise à élargir encore la précarité dans le secteur public (où les contractuel/les représentent déjà plus d'un emploi sur cinq). Il **s'oriente vers la création de contrats de missions, de CDD de 5 ans ou 6 ans, (au lieu de 3 ans actuellement).**

Dans sa déclaration, Solidaires a rappelé que le débat de fond était bien la survie d'un secteur public en capacité de répondre aux besoins des usagers et citoyen/nes, et que le statut était le meilleur moyen de lutter contre la précarité.

Plus d'info dans l'article [« la contractualisation, c'est la casse du statut »](#)

### Soutien à la mobilisation des « fourni.e.s (!) » de l'Ens. Sup. Recherche

Nous relayons à nouveau l'appel à la mobilisation du collectif des travailleur/es précaires de l'ESR, avec notamment [un appel à signature](#) (uniquement les prénom et initiale du nom sont rendus publics).

Afin de sensibiliser les employeurs, [un recensement des différentes conditions d'emploi des précaires](#) a été lancé en début d'année par le collectif ; l'opération est prolongée jusqu'à la mi-juin. Derniers jours donc pour y participer...

[La reprise du logo ci-contre dans les mails](#) est proposée pour se rendre plus visible. !

[Une rencontre nationale](#) est annoncée ce samedi 9 juin à Nanterre.



### Des améliorations immédiates des conditions d'emploi sur contrat s'imposent !

L'ouverture de postes à tous les niveaux de qualification est nécessaire pour mettre fin à la précarité et répondre aux besoins de la recherche publique.

**Les collègues en CDD attendent également une amélioration immédiate de leurs conditions d'emploi.** Au Comité Technique de l'INRA, tenu le 24 mai, nous avons rappelé à l'employeur INRA qu'il doit contribuer à cette amélioration immédiate, et arrêter de considérer les contractuel/les comme variable d'ajustement budgétaire.

- Avec l'**intégration des mesures PPCR et primes** obtenues par les titulaires dans le contrat, ainsi qu'au cours même du contrat, **la reconnaissance de l'expérience acquise.**
- Pour **la prise en compte de la carrière antérieure lors d'une titularisation**, sujet important puisque l'INRA annonce que 60 % des nouvelles recrues ont déjà été employées sur CDD. Si les règles de prise en compte sont par la fonction publique, l'employeur a la possibilité de **compenser les situations les plus injustes en perte de rémunération.**
- **L'accès au Supplément Familial de Traitement (SFT)** toujours non résolu, devait être vu en question diverse à la fin de ce CT, mais faute de temps le sujet n'a pas été abordé, au risque de le voir encore non résolu d'ici la rentrée...

***Gagnons des améliorations immédiates des conditions d'emploi et de travail des contractuel/es, nous serons plus forts pour gagner aussi un plan de titularisation, seul à même de mettre fin pour de bon à la précarité !***